



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Libres-de-caricaturer-Mahomet-mais-pas-Laure-Adler>

« Libres de caricaturer Mahomet, mais pas Laure Adler ? »

- Les médias - Radios - En direct de France Culture - Après le départ de Laure Adler (2005-2010) -



Date de mise en ligne : vendredi 2 juin 2006

Description :

Mis en examen pour le dessin d'une pancarte...

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous publions ci-dessous un communiqué d'Antoine Lubrina, Président du Rassemblement des Auditeurs contre la Casse de France Culture. (Acrimed)

Mardi 23 mai 2006, suite à une plainte de Mme Laure Adler et de Radio France, le président du Rassemblement des Auditeurs contre la Casse de France Culture a été mis en examen par la juge d'instruction Mme Muriel Josie (Tribunal de Grande Instance de Paris). Antoine Lubrina, 65 ans (instituteur pendant 32 ans à la prison de Fleury-Mérogis) coauteur de l'essai « La Destruction de la culture » (Ed. Delga) qui décrit la casse du Service Public culturel en France, est accusé d'injure publique suite à un dessin (dont il reconnaît l'entière paternité) représentant Laure Adler portant, devant Radio France, diverses pancartes comme :

- « Oui à l'AGCS, au G7, à la pensée unique ! »
- « Vive l'actu, la promo, le tout direct ! »
- « À bas le patrimoine, vive l'interrogation de soi ! »
- « Vive le MEDEF ! »
- « Non aux fictions, aux émissions élaborées ! »
- et « **Vivre et penser comme des porcs** ».

Laure Adler a pris cette dernière pancarte pour une attaque *ad hominem*, ignorant sans doute que c'était la reprise exacte du titre du livre de Gilles Châtelet, pourtant très connu (éditions Poche-Folio), essai contre la société du spectacle. Le Rassemblement des auditeurs avait pourtant, dès 2002, recommandé cet ouvrage dans son bulletin n° 7 !

Antoine Lubrina a reconnu avoir envoyé une invitation contenant ce dessin non seulement aux membres de l'association mais aussi, horresco referens, à un certain nombre de producteurs, réalisateurs et journalistes de France Culture invités pour l'assemblée générale de l'association, le 10 juin 2005.

Antoine Lubrina déclare en outre dans le procès-verbal qu'il n'était pas question d'injurier Mme Laure Adler qui n'a fait à Radio France qu'exécuter ce que lui commandait sa hiérarchie et que le Rassemblement des d'auditeurs a critiqué de la même manière son prédécesseur Patrice Gélinet et son successeur David Kessler qui, comme elle, exécutent scrupuleusement les consignes des pouvoirs politiques et du CSA, à savoir la destruction de l'esprit de Service Public jusqu'alors parfaitement respecté sur cette chaîne.

Grâce à Radio France et à Mme Adler, la lutte contre la destruction de France Culture prend une nouvelle consistance, car attaquer en justice, avec l'argent des contribuables, les auditeurs de la chaîne qui n'acceptent pas la mort de cette Université Populaire (plus de 10 000 personnes ont signé la pétition du Rassemblement des auditeurs) ne peut que choquer une grande partie de l'opinion.

Fort heureusement, les procès, en France, sont encore publics et toujours accompagnés du débat contradictoire, débat contradictoire qui a été supprimé à France Culture sous la pression des Républiques Bananières des lettres et de la presse qui règnent maintenant en maîtres absolus sur la chaîne.

À l'occasion de ce procès, que l'association des auditeurs espère bien gagner avec l'aide de tous, nul doute que de nouvelles forces se dégageront pour continuer ce juste combat.

Antoine Lubrina

► Lire aussi : [Laure Adler porte plainte pour injure](#)